





SCHEMA DIRECTEUR DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET DE RESTAURATION ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU EN GESTION PROPRE

.

PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

PIECE N°C.3.0

FORMAULAIRE SIMPLIFE NATURA 2000

JUILLET 2023









PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Direction départementale des territoires des Alpes de Haute Provence Service Environnement – Risques

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE OU PRELIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA2000



Intitulé du projet

Plan pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) des cours d'eau en gestion propre DLVAgglo

Identité du demandeur

Raison sociale:

Collectivité : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DURANCE LUBERON VERDON

AGGLOMERATION

N° SIRET: 200 034 700 000 19

Nom et prénom du représentant : | Monsieur le Président Jean-Christophe PETRIGNY

Adresse : Hôtel d'Agglomération 16 Place de l'Hôtel de Ville - BP 107

Commune: Manosque Code postal: 04101

Fixe: 04 92 70 34 00

Référent dossier : Cyril MARIN

Direction / Service : | ENVIRONNEMENT – Service Espaces Naturels

Téléphone : Fixe : 04 92 70 38 53 / Portable : 07 77 79 96 50

Mail: c.marin@dlva.fr

Le projet est soumis à DECLARATION ET AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LE LIT MINEUR D'UN COURS D'EAU AU TITRE DES ARTICLES L214-1 A L214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT et concerne les rubriques R 3.1.2.0 ; R 3.1.5.0 et R 3.2.1.0





PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Description du projet

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Les travaux consisteront principalement, à l'entretien et à la restauration des cours d'eau, visant à maintenir, reconstituer et/ou restaurer la ripisylve par des opérations de tailles de régénération, de plantations d'arbustes et d'arbres, à la gestion simple sédimentaire au droit d'ouvrage.

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Le projet est situé:

Cours d'eau	Bassin ver- sant	Linéaire (m)	Limite amont	Limite aval
Torrent de Corbières	Corbières	12189	Pont D6	Confluence avec la Durance
Ravin du Pinganaud	Corbières	2242	Source à 600m (prox. D956)	Confluence avec le torrent de Corbières
Ravin du Beauchamps	Chaffère	7023	Source à 550m	Confluence avec le Chaffère
Ravin des Gaudi- champs	Chaffère	867	Source à 370m	Confluence avec le Beauchamps
Ravin du Revest	Chaffère	1334	Source à 370m	Confluence avec le Beauchamps
Ravin du Golf	Chaffère	734	Source à 370m	Confluence avec le Beauchamps
Chaffère	Chaffère	15990	3 sources entre 450m et 530m	Ouvrage EDF en aval de l'A51
Ruisseau du Ridau	Ridau	9643	2 sources	Confluence avec la Durance
Parrins	Ridau	956	Source (quartier du Parrin)	Confluence avec le Ridau (cote 353m)
Drouille	Drouille	9396	Source à 650m	Confluence avec la Durance
Ravin de Lucian	Drouille	674	Pont D907	Confluence avec Drouille
Ravins des Tours	Drouille	993	Source à 550m	Confluence avec Drouille
Ravin du font de Gué- rin	Drouille	627	Source à 450m	Confluence avec Drouille
Ravin de St Alban	Drouille	1862	Source à 450m	Confluence avec Drouille
Ravin des Combes	Drouille	1820	Source à 550m	Confluence avec Drouille
Ravin de Couquières	Drouille	3342	Source à 580m (Prox. Col de la mort d'Imbert)	Confluence ave Drouille
Ravin des Rattes	Drouille	915	Source à 460m	Confluence avec Couquières





PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Ravin du mont d'Or	Petits RD	662	Source à 500m	Lit disparait à partir
	Durance	002	(mont d'Or)	de la D4096
Ravin de Valveranne	Valveranne	7303	Source à 650m	Confluence avec la
	Varveranne	7505		Durance
Ravin de cing heures	Valveranne	6913	2 sources à 450m	Confluence avec
accomq meanes		00 20		Valveranne
Ravin des Tuileries	Petits RD	2548	Source à 500m	Canal de la Bril-
amont	Durance			lanne
Ravin des Tuileries	Petits RD	4082	Source à 750m	Canal de la Bril-
aval	Durance			lanne
Ravin de Fontamaurri	Petits RD	2606	Source à 560m	Canal EDF de la Du-
	Durance			rance
Ravin de St-Jean	Petits RD	266	Aval canal EDF de	Canal de la Bril-
	Durance		la Durance	lanne
Largue	Largue	10435	Limite communale	Confluence avec la
			St Maime - Volx	Durance
Ravin d'Achanal	Largue	4545	2 sources à 500m	Confluence avec le
			(Prox. D216)	Largue
Ravin des Plantiers	Largue	2206	Source à 750m	Confluence avec le
				Largue
Ravin du Para	Largue	1268	Source à 500m	Confluence avec le
			(quartier Trécol et	Largue
			Para)	
Ravin de St Saturnin	Petits RD	2669	Source à 470m	Canal EDF de la Du-
	Durance		(D216)	rance
Chevelus RG Durance	Petits RG	68772	Plateau de Valen-	Infiltration en
	Durance		sole	plaine de Durance

Proximité à Natura 2000 :

En site(s) Natura 2000 ☑ // Hors site(s) Natura 2000 ☑:

 \Rightarrow Touche en partie le site n° :

Directive Habitats: - ZSC « Durance » (FR9301589)

- ZSC « Massif du Luberon » (FR9301585)

- ZSC « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx »

(FR9301542)

Directive Oiseaux : - ZPS «Durance » (FR9312003)

⇒A proximité du site n°:

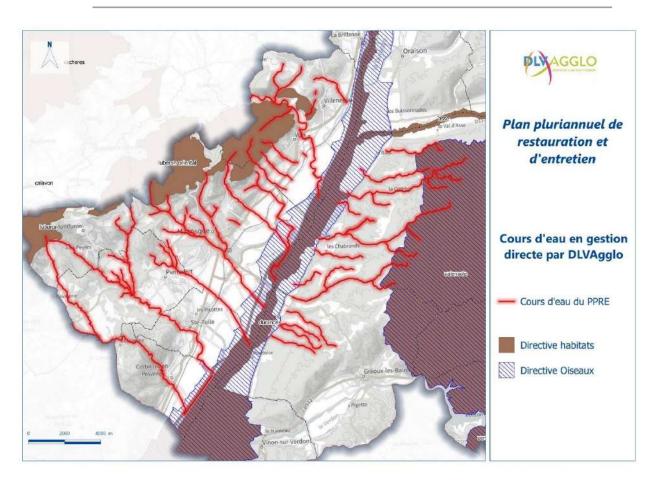
⇒A proximité éloignée du site n° :

⇒A proximité directe du site n° :





PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE



c. Etendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanent ou classe de surface approximative (coch): [m²]
□ < 100 m ² □ 100 à 1 000 m ²	☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha) ☑ > 10 000 m² (> 1 ha)	
 Longueur (si linéaire impacté): 190km d Emprises en phase chantier: Aménagement(s) connexe(s): 	e cours d'eau	
d. Durée prévisible et période envisa	gée des travaux, de la manifestation ou	ı de l'intervention :
- Projet, manifestation : ☑ Diurne	□ Nocturne	
- Durée:		
Définie :		
Ou approximative		
□ < 1 mois	□ 1 an à 5 ans	
□ 1 mois à 1 an	☑ > 5 ans	
- Période:		
Définie :		
Ou approximative		
☑ Printemps	☑ Automne	
☑ Eté	☑ Hiver	
- Fréquence :		
☐ chaque mois	☐ chaque année	







PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

☑ autre (préciser) : Opérations ponctuelles suivant un calendrier d'intervention (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien)

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Entretien des cours d'eau :

- Traitement des embâcles
- Abattage sélectif d'arbres, élagage
- Débroussaillage sélectif
- Traitement des déchets

Restauration des cours d'eau :

- Restauration de berges en génie végétal (plantation, bouturage ...)
- Restauration ou consolidation du lit mineur (gestion simple sédimentaire)

Pas de rejets:

• Traitement des pollutions issues de rejets d'eaux usées (Alerte, traitement, ...)

f. Budget

- Coût global estimatif du projet :	
Défini :	
Ou approximatif	
□ < 5 000 €	□ de 20 000 € à 100 000 €
□ de 5 000 à 20 000 €	☑ > à 100 000 €

Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

Rejets dans le milieu aquatique Pistes de chantier, circulation Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces) Poussières, vibrations
Pollutions possibles Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation Bruits Autres incidences :

Etat des lieux de la zone d'influence

PROTECTIONS:

Le projet est situé en :

- ☐ Réserve Naturelle Nationale
- ☐ Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- ☑ Arrêté de protection de biotope ⇒ A proximité ou au cœur de 1 arrêté de protection de biotope :

	nom		APPE	3
1	Luberon oriental		FR38005	532

☑ Site classé⇒ A proximité ou au cœur de 4 sites classés :

	nom	cod_diren
1	Plateau de Ste Maxime	93C04002
2	Terrain aux abords du musée lapidaire de Riez	93C04006
3	Vieux moulin à vent de Montfuron	93C04007







PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

4 Parc du château d'Allemagne en Provence 93C04019

☑ Site inscrit ⇒ A proximité ou au cœur de 12 sites inscrits :

	ito insolit 777 proximite od da eccur de 12 sites insertes.	
	nom	cod_diren
1	Place de l'Hôpital à St Martin de Brôme	93104007
2	Plantation de pins maritimes le long de la RN 207	93104008
	Plantations abords de la chapelle st Appolinaire, versant boisé perpendicu-	93104012
3	laire	93104012
4	Cyprès du cimetière de Riez	93104019
	Parcelles entourant le Monument des colonnes et chemin y conduisant à	93104020
5	Riez	93104020
6	Sol et arbres de voies publiques dans la traversée de Riez	93104021
7	Site du confluent du Colostre et du Verdon	93104024
	Entrée Ouest de St Martin de Brômes, place de la Fontaine, Tour, Eglise et	93104025
8	abords	93104023
9	Parc de l'établissement thermal à Gréoux les Bains	93104038
10	Ensemble urbain formé par le centre ancien de Riez	93104050
11	Chapelle et canyon de Baudinard avec leur abords	93183015

☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection

☑ Parc Naturel Régional

A proximité ou au cœur de 2 Parcs naturels régionaux :

	nom		
1	Parc Naturel Régional du Luber	ron	
2	Parc Naturel Régional du Verdo	on	

☑ ZNIEFF ⇒ A proximité ou au cœur de 2 ZNIEFF TYPE I et 6 ZNIEFF TYPE II :

	nom	id_mnhn
	TYPE I	
1	Collines de saint-martin, les ubacs, sarzen, la garde, les margaridétes, pissautier et montaigu	04161191
2	Collines et côteaux de la grande gardette, la rovère, sainte- marguerite, piganaud et châteauneuf	04161194
	TYPE II	
1	Forêt domaniale et plateau de Corbières	04162100
2	Le largue et ses ripisylves	04158100
3	Collines à l'ouest de Villeneuve - bois d'Asson - Costebelle - la roche - Saint-jean	04160100
4	Versant nord-est du massif du Luberon - forêts domaniales de Pélissier et de Montfuron	04161100
5	Plateau de Valensole	83193100
6	La moyenne Durance, de Sisteron à la confluence avec le Verdon	04100189

Ц	Réser	ve de	e bios	phère
---	-------	-------	--------	-------

☐ Site RAMSAR

USAGES:

Le projet est situé en :

- Aucun
- ☐ Pâturage / fauche







PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

	Chasse Pêche Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre) Agriculture Sylviculture Décharge sauvage Perturbations diverses (inondation, incendie)
☑ C	Cabanisation Construite, non naturelle ⇒ Berges de parcelles urbanisées/jardinées ou voirie Autre (préciser l'usage) :
Com	nmentaires :

MILIEUX NATURELS ET ESPECES:

Le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) cherche à limiter les incidences sur les habitats et les espèces des sites Natura 2000 lorsque les interventions sont programmées à proximité des sites. Le PPRE vise à améliorer les habitats et les diversifier.





PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

TABLEAU MILIEUX NATURELS (Au droit des sites NATURA 2000) :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts		х	Berges des cours d'eau
Milieux forestiers		х	Berges des cours d'eau en milieu forestier
Milieux rocheux		х	Berges des cours d'eau au niveau de gorges ou surfaces rocheuses
Zones humides		х	Annexes hydrauliques
Milieux littoraux et marins		NC	
Autre type de milieu		X	Urbain et péri-urbain





PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE (Au droit des sites NATURA 2000):

Remplissez en fonction de vos connaissances : CF Pré-diagnostic écologique NATURALIA PIECE A.3.1

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			
Plantes			
Poissons			

Incidences du projet

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface)

Le PPRE vise à n'avoir pas d'incidence sur les habitats des sites Natura 2000, mais cherche au contraire à les maintenir ou les améliorer.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) : Le PPRE n'aura pas d'incidence sur les espèces des sites Natura 2000 visés.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Le projet n'induira pas de perturbation des sites Natura 2000 visés dans leurs fonctions vitales. Des perturbations minimes au moment des interventions pourront être produites, mais les interventions suivront un calendrier strict prenant en compte les périodes de reproduction des espèces.





PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Conclusion

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

☑ **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Le PPRE n'a pas d'incidence sur les habitats et les espèces des sites Natura 2000 visés, il vise à les préserver, les diversifier ou les restaurer.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A : Manosque Le:		
	Signature :	